



## Fiche action n°54

### ORGANISER LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE

#### Pourquoi ?

Un arbre issu d'une multiplication naturelle à partir d'une graine présente un avantage certain. Ce jeune arbre hérite des caractéristiques propres à son espèce ainsi que de celles de l'arbre « parent ». Si l'arbre parent est reconnu pour sa résistance et son adaptation à l'environnement (sol, exposition, climat, etc.), le jeune sujet bénéficiera également de ces qualités. Se développant à proximité de l'arbre parent, le jeune arbre pourra, à terme, prendre sa place lors du déclin ou de la disparition de celui-ci. Ce mode de multiplication est favorisé dans les boisements.

#### Objectifs :

- Arrêter d'intervenir au pied de l'arbre parent (ex : désherbage) pour favoriser la multiplication par la germination d'une graine.
- Protéger l'environnement direct de l'arbre parent et sélectionner les sujets d'avenir.

#### Acteurs et actrices :

- Agents du service Patrimoine végétal et Espaces Publics.
- Le service de Nantes Métropole « La Canopée »
- Conseil Expert Arbres

Cette fiche action se réfère aux **engagements n° 1 et 7 de la charte métropolitaine des arbres de Nantes Métropole.**